

MÉTIERS DU CHEVAL
LA PRÉVENTION AU PAS, AU TROT, AU GALOP...

**SYMPOSIUM
PROGRAMME**

11 et 12 MAI 2023

SITE IFCE DU CADRE NOIR DE SAUMUR
Avenue de l'École Nationale d'Équitation
49400 SAUMUR

Accompagnement MSA de la filière équine en Santé-Sécurité au Travail

Magalie CAYON
Responsable PRP CCMSA

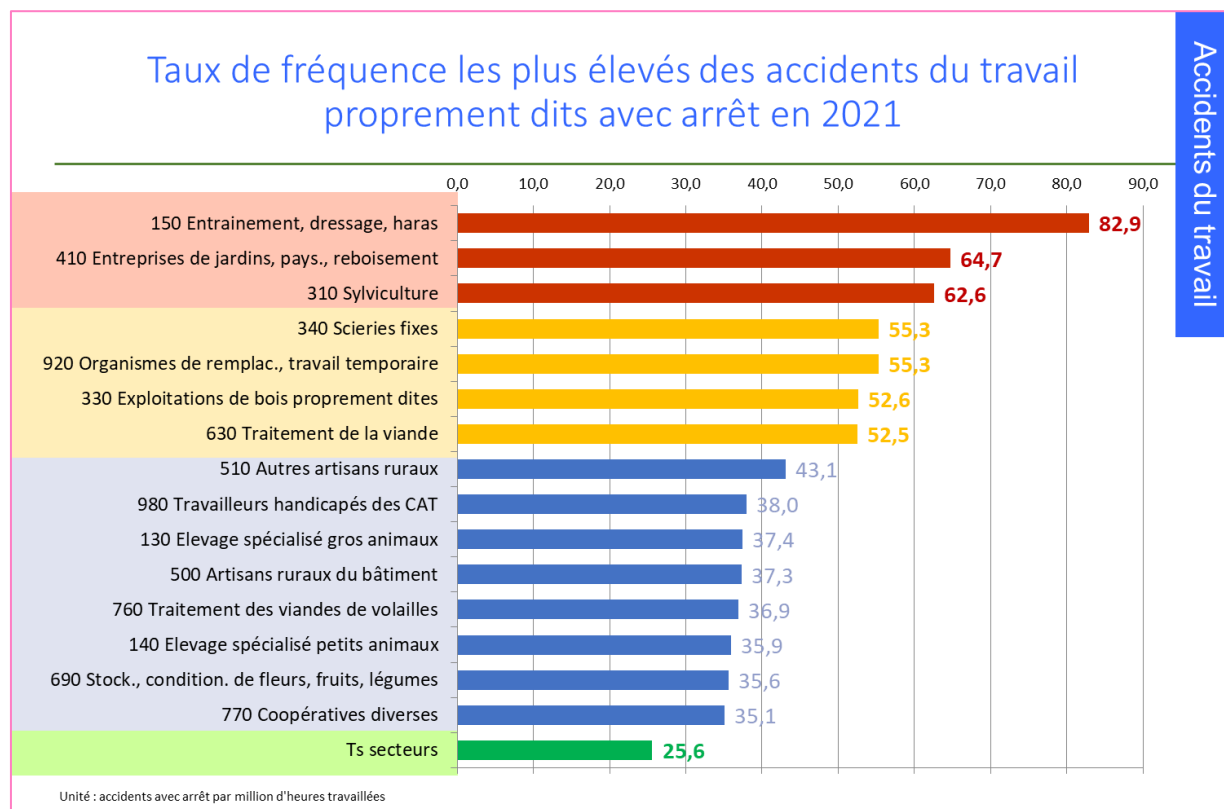
La Filière équine en chiffres

Une petite filière à forte sinistralité :

En 2021, le secteur «Entraînement, dressage, haras» comptait environ 15 000 salariés (nbre. trimestriel moyen), employés par 5 360 entreprises et 8 460 chefs d'exploitations (non-salariés)

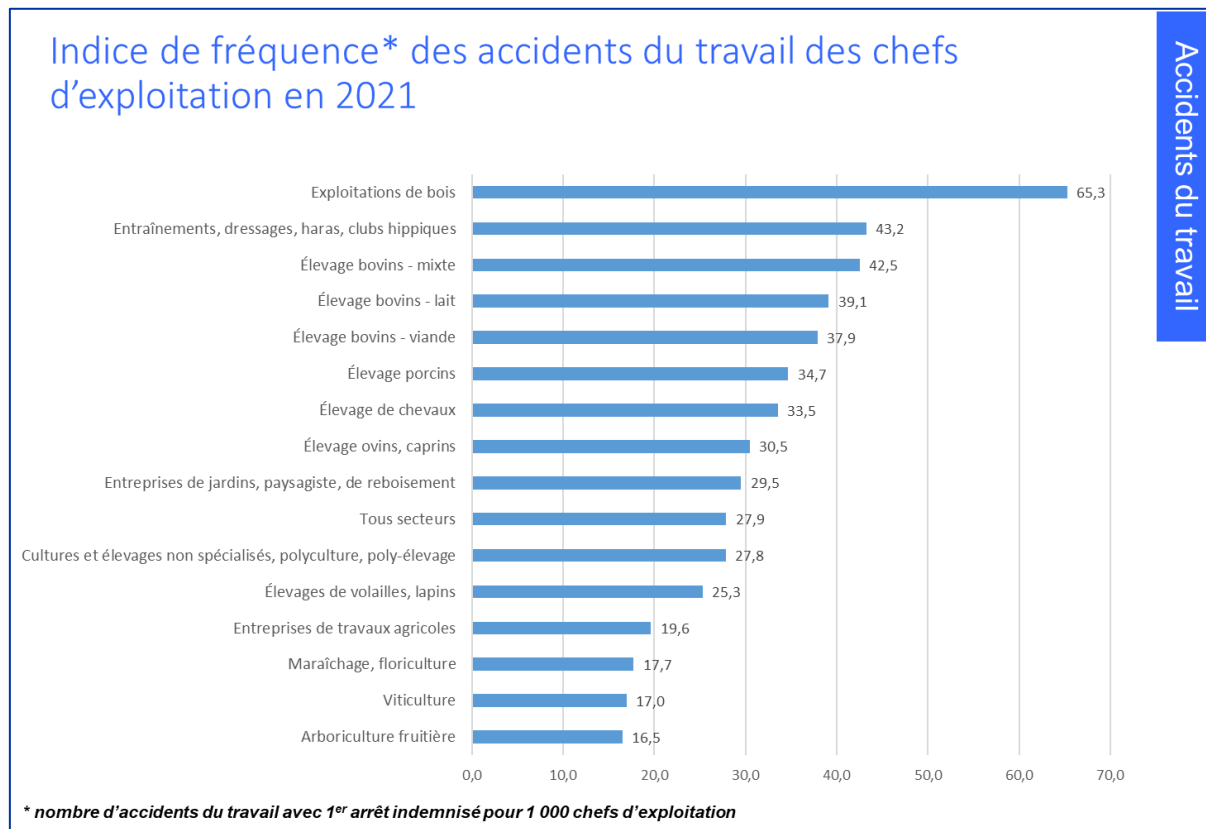
Pour les salariés :

C'est le 1^{er} secteur en termes de fréquence d'accidents du travail des salariés (Taux de Fréquence)



La Filière équine en chiffres

**Pour les non-salariés :
C'est le 2^{ème} secteur en termes de fréquence d'accidents du travail des non-salariés (Indice de Fréquence)**



Le plus grand nombre des accidents du travail du secteur est dû aux risques « Animal » et « Chute de hauteur »

1. Améliorer la relation homme-animal

Améliorer la connaissance des professionnels sur le comportement du cheval pour réduire les situations à risque lors des interactions homme-cheval



Action : Mise en place de formations au comportement du cheval à destination des professionnels

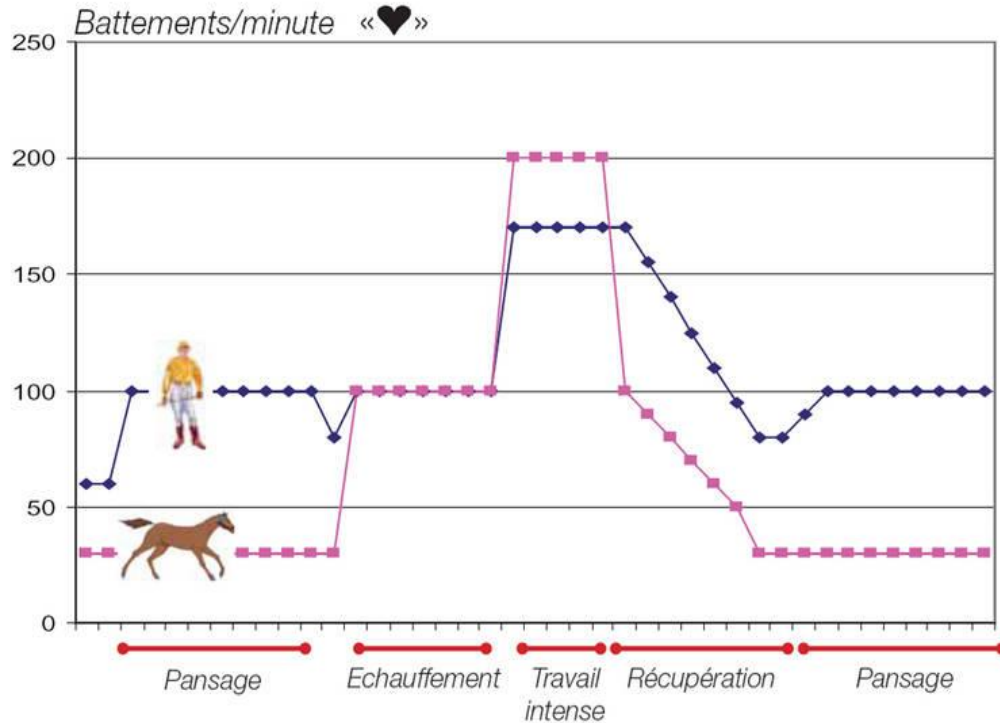
1. Améliorer la relation homme-animal



Action : Production de supports de sensibilisation au comportement du cheval

2. Mettre la santé du professionnel au cœur des préoccupations de l'entreprise

Faire reconnaître la santé du professionnel comme enjeu pour l'entreprise équine



67% des cavaliers professionnels souffrent de cervicalgie (12 à 34% dans la population générale)

80% pour le groupe « palefrenier-soigneur ».

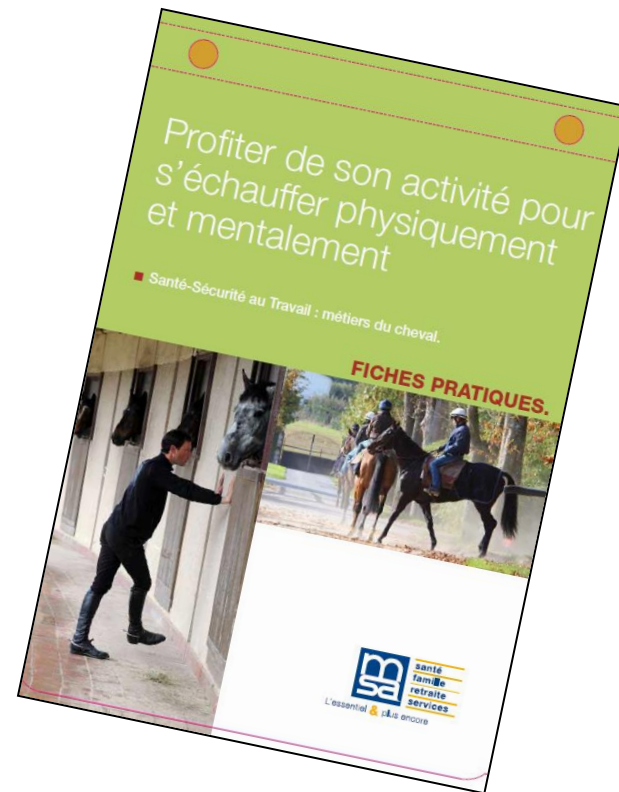
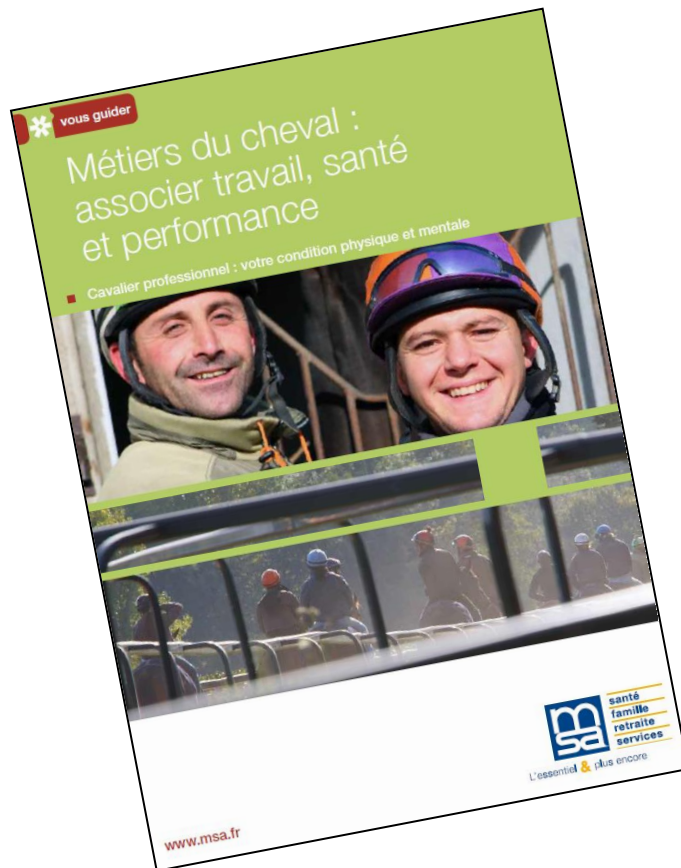
59% des cavaliers professionnels souffrent de dorsalgie (population générale: 13,3% des femmes et 9,2 % des hommes)
41% de dorsalgie chronique dans le groupe « palefrenier-soigneur »

75% de l'échantillon souffrent de lombalgie (id. population générale)
44% de lombalgie chronique (population générale: 17%)
Pas de lien significatif avec le type d'activité



2. Mettre la santé du professionnel au cœur des préoccupations de l'entreprise

Action : création d'un « kit » de préparation physique et mentale du professionnel équin (guide technique et livret d'exercices pratiques)



3. Diminuer la gravité des chutes de cheval



3. Diminuer la gravité des chutes de cheval



Action : Intégrer la gestion de la chute dans la formation des futurs cavaliers professionnels

Equi Déclic Travail

La MSA est à présent membre du COPIL « Equi déclic Travail »

Intégrer la filière équine à la plateforme Déclic travail et conforter un panel de fiches solutions travail



Actions :

- ⇒ Adaptation de 8 fiches solutions « Equipilote travail » à Déclic travail
- ⇒ Adaptation de 25 fiches générales Déclic travail à la filière équine
- ⇒ Rédaction de 6 fiches solutions « partenaires »
- ⇒ Production de 5 nouvelles fiches solutions

Partenaires :



EquiPass

Partenariat MSA - Fédération nationale des Conseils des Chevaux (FCC) pour la production d'« *Outils au service des démarches de qualité de la filière équine* »

EquiPass est une application mobile qui permet à son utilisateur de s'assurer :

- du respect de la réglementation relative à sa structure professionnelle
- des bonnes pratiques en termes de bien-être équin et de biosécurité

EquiPass permet également d'adhérer à la « Charte du bien-être équin »



Mémoire (Convention Industrielle de Formation par la REcherche - Cifre)

Contrat de collaboration de recherche entre CCMSA - CNRS et Université Rennes 1 (2021 – 2023)

Sujet de Thèse:

"Gestion d'établissements hippiques : identifier les meilleurs compromis pour optimiser bien-être et sécurité"

Léa Gueguen

**(Présentation au Symposium le 12 mai
(9h – 9h30))**

Prévention des risques professionnels en période COVID

agir ensemble

Travail dans la filière équine

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille

Si vous travaillez dans la filière équine, la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus Covid-19.

3 avril 2020

Avant le travail

- Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument :
 - moyens d'hygiène : savon liquide/soluble hydroalcoolique (SHA), bidons d'eau claire dans les véhicules, sur les chantiers, essuie mains à usage unique, lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels contacts et outils,
 - affichage des recommandations dans les sanitaires ; mesures barrières, lavage des mains, application SHA,
 - attestations / autorisations de déplacement pour les salariés,
 - prévoir un dispositif de sécurité travailleur isolé,
 - moyens de communication à distance : téléphone, ordinateurs portables et connexion internet (pas de partage de papier ou de crayon).
- Organisez l'accès à l'établissement (club, centre de tourisme équestre, écurie de propriétaire, pension pour équipés...). L'accès aux établissements recevant du public (ERP) est interdit au public jusqu'à nouvel ordre, normis pour le personnel nécessaire à la poursuite de l'activité :
 - installez un panneau (exemples à l'adresse www.fle.com/crise-santaire/Affiche-crise-santaire-Club-FFE-v1) à l'entrée principale et à tout accès à la structure, en précisant un numéro d'appel pour les livreurs non prévus,
 - l'accès à l'établissement est interdit pour les propriétaires de chevaux et les cavaliers, les cours d'équitation ne sont pas dispensés pendant la durée du confinement,
 - l'accès à l'établissement est autorisé pour le personnel nécessaire à la poursuite de l'activité. Les vétérinaires et les maréchaux-ferrants dans le cadre d'actes urgents.

MSA santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

1/3

Travail dans la filière équine

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille

Avant le travail

- Organisez la journée de travail, anticipez :
 - adaptez l'organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : modifiez les amplitudes horaires, fractionnez les pauses, augmentez le temps dédié au nettoyage, organisez les embauches en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes,
 - communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail,
 - supprimez les réunions en présentiel,
 - organisez la livraison des aliments, du foin, de la paille pour limiter les contacts, avec des prises de rendez-vous et le respect des gestes barrières durant la livraison (le livreur reste en cabine lors du déchargement par une personne du site),
 - organisez l'intervention du vétérinaire et du maréchal-ferrant en fonction de l'urgence des situations, organisez l'entretien des tenues de travail au sein de l'entreprise.
- Anticipez la co-activité :
 - organisez le flux des personnes dans les locaux de travail : avec flux de déplacement "marche" avant uniquement de l'entrée vers la sortie (éviter de se croiser),
 - organisez les vestiaires : flux d'entrée et de sortie avec une personne à la fois dans le vestiaire
 - interdisez l'accès aux vestiaires et préconisez les changes dans le véhicule du salarié,
 - organisez les pauses : priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord du véhicule, ou le repas pris en extérieur, limitez le nombre de personnes présentes dans le club house, faites respecter les mesures barrières (distanciation entre personnes de deux mètres, usage de couverts personnels), aérez 3 fois par jour, nettoyez les tables (micro-onde, machine à café) et surface après chaque utilisation ou passage.
- Travail en extérieur :
 - activités dans les bâtiments : respectez les règles de distanciation, une personne par table, ce que le salarié se charge de mêmes boxes.
 - Travail en extérieur :
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.
 - Travail en extérieur :
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.

MSA santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Travail dans la filière équine

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille

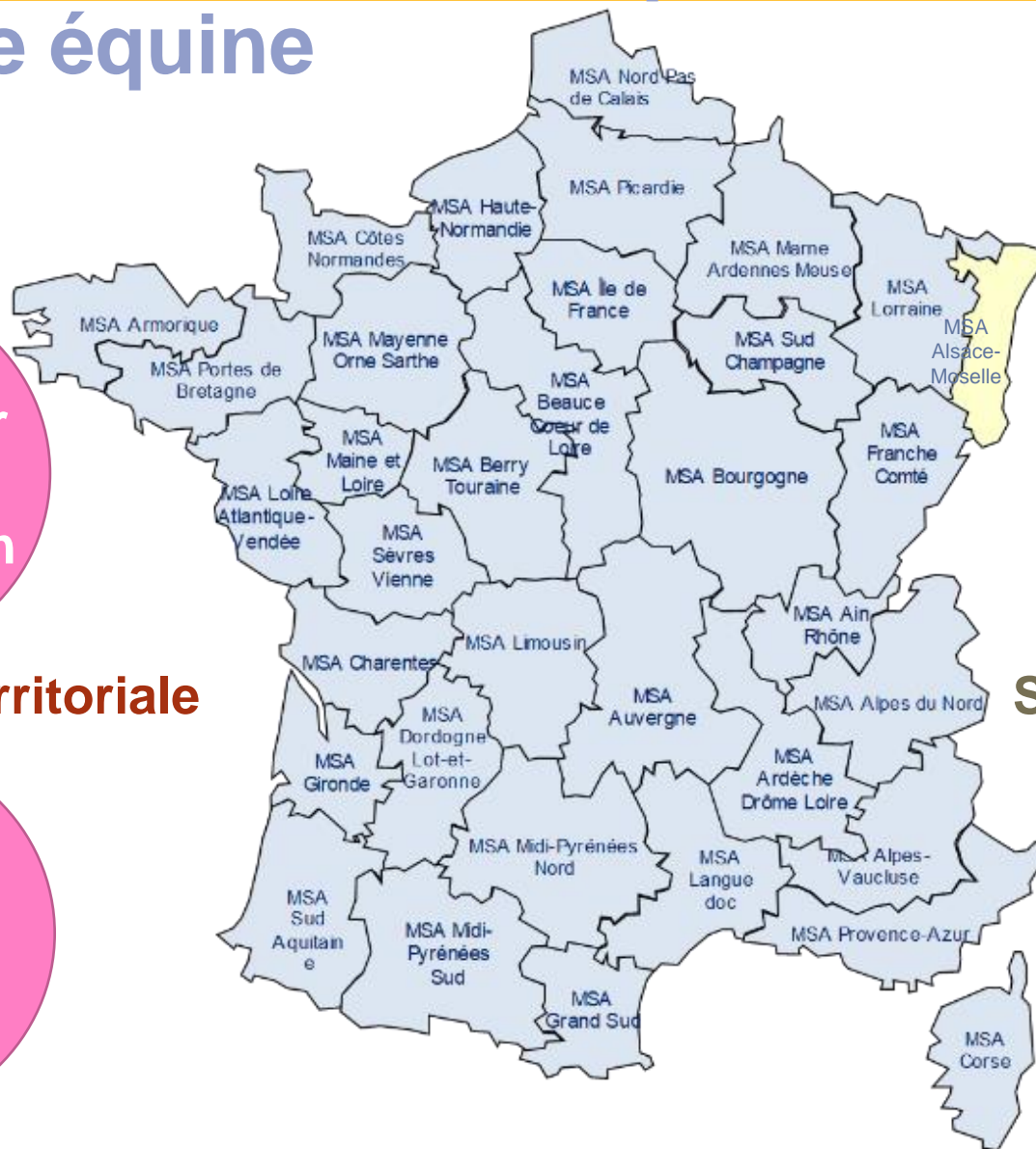
Avant le travail

- Organisez la journée de travail, anticipez :
 - adaptez l'organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités en fonction des contraintes exceptionnelles : modifiez les amplitudes horaires, fractionnez les pauses, augmentez le temps dédié au nettoyage, organisez les embauches en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes,
 - communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail,
 - supprimez les réunions en présentiel,
 - organisez la livraison des aliments, du foin, de la paille pour limiter les contacts, avec des prises de rendez-vous et le respect des gestes barrières durant la livraison (le livreur reste en cabine lors du déchargement par une personne du site),
 - organisez l'intervention du vétérinaire et du maréchal-ferrant en fonction de l'urgence des situations, organisez l'entretien des tenues de travail au sein de l'entreprise.
- Anticipez la co-activité :
 - organisez le flux des personnes dans les locaux de travail : avec flux de déplacement "marche" avant uniquement de l'entrée vers la sortie (éviter de se croiser),
 - organisez les vestiaires : flux d'entrée et de sortie avec une personne à la fois dans le vestiaire
 - interdisez l'accès aux vestiaires et préconisez les changes dans le véhicule du salarié,
 - organisez les pauses : priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord du véhicule, ou le repas pris en extérieur, limitez le nombre de personnes présentes dans le club house, faites respecter les mesures barrières (distanciation entre personnes de deux mètres, usage de couverts personnels), aérez 3 fois par jour, nettoyez les tables (micro-onde, machine à café) et surface après chaque utilisation ou passage.
- Travail en extérieur :
 - activités dans les bâtiments : respectez les règles de distanciation, une personne par table, ce que le salarié se charge de mêmes boxes.
 - Travail en extérieur :
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.
 - si plusieurs personnes sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, ils ne seront pas jusqu'à nouvel ordre.

MSA santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Action : création d'une fiche activité dans la filière en période de COVID

Un réseau SST en MSA pour accompagner la filière équine



35 MSA
réparties sur
le territoire
métropolitain

34 MSA sous
le même régime
et 3 Caisses
Assurances-
Accidents
Agriculteurs

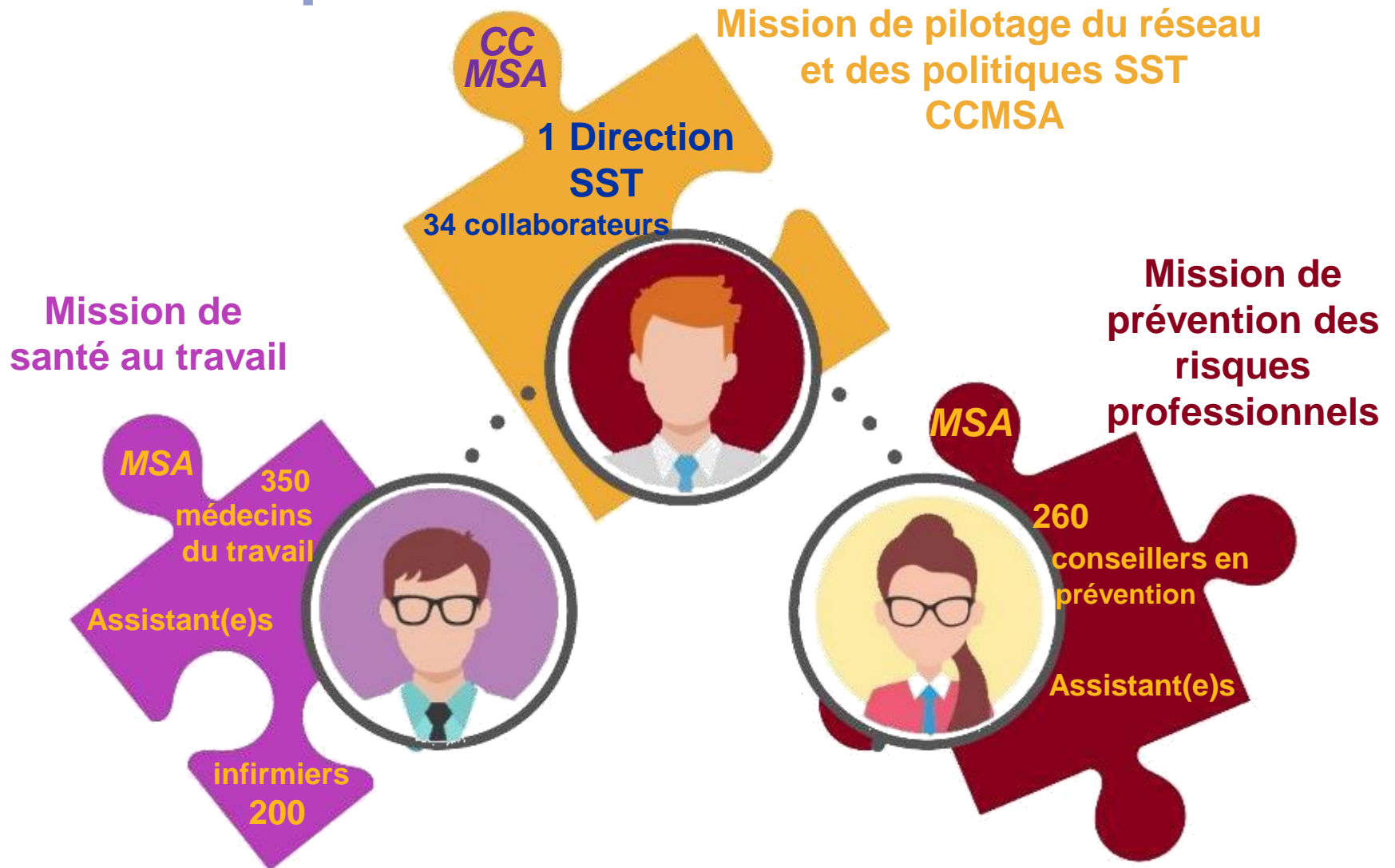
Répartition territoriale

Spécificités ATMP

**1 Caisse
Centrale
(Bobigny)**

**Pour les
non-salariés
agricoles, la MSA
gère les ATMP dans
les 5 CGSS
d'Outre-mer**

Un réseau SST en MSA pour accompagner la filière équine





santé
famille
retraite
services

ssa.msa.fr

Santé Sécurité au travail en Agriculture

L'essentiel & plus encore

ACTUALITÉS

FILIÈRES

RISQUES

LA MSA



Accueil > Filière hippique

Filière hippique



Partager cette page :



ps://ssa.msa.fr



Merci de votre
attention.

